



Distance entre deux immeubles

Par Betty2b

Bonjour
une nouvelle résidence va être construite à côté de mon immeuble, en consultant le permis de construire à la mairie de Biscarrosse je vois que le pignon sud de mon immeuble va devenir mitoyen avec le nouvel immeuble.
Mon syndic me dit ne pas avoir été consulté pour cela

je précise il n'y a aucune fenêtre sur le pignon sud de mon

Je voudrais savoir si les promoteurs ont le droit de s'appuyer sur notre mur pour construire ?

par avance merci cordialement
B Furios

Par janus2

Bonjour,
Attention, le terme "mitoyen" a une signification précise qui ne correspond pas à ce que vous exposez.

Je voudrais savoir si les promoteurs ont le droit de s'appuyer sur notre mur pour construire ?

S'appuyer, non, construire à coté, en limite, oui.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faut consulter le PLU.
Le plus souvent il impose soit de construire en limite, soit à une distance de 3m.
Vu le prix des terrains, il est raisonnable de préférer construire en limite ...
Ce n'est pas "mitoyen", ni "appuyé", en limite = "accolé"

Par Henriri

Hello !

Oui Betty, l'immeuble voisin va pouvoir être construit à ras de la limite de sa parcelle, tout comme votre immeuble a pu être construit à ras de sa propre parcelle. Rassurez-vous le pignon de ce nouvel immeuble sera tout contre le vôtre mais ne s'appuiera pas dessus. Si un jour votre immeuble est détruit son voisin restera debout.

A+

Par AGeorges

Bonjour Henriri,

Et oui Betty

Sur le site de l'Académie française.

Eh oui est une locution interjective que l'on emploie, souvent après un temps de réflexion, lorsque l'on admet quelque chose à regret, ou pour faire un aveu difficile ou étonnant. Ainsi, en 1940, Gide écrit dans son Journal : « Eh oui ! Je ris

avec Courteline, irrésistiblement parfois. » Rappelons que, pour former cette locution, il faut que le premier élément soit l'interjection eh ! et non la conjonction de coordination et. Cette locution, qui relève plus du langage parlé que de l'écrit, se trouve souvent chez des écrivains qui s'attachent à retranscrire au plus près l'oral, comme Maupassant, Zola, Barbusse, Ramuz, Prévert ou Pagnol.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas de ma rigueur en la matière.

Par Heniri

Non Betty je ne vous faisais pas d'aveu difficile ou étonnant, je vous confirmais juste un droit.

Par Betty2b

Bonjour Merci à tous pour vos réponses